

Sollicitation d'avis

Fiche récap de processus

Processus : Une personne (le décideur) est souveraine pour décider d'un sujet, mais elle a l'obligation de consulter toutes les personnes concernées ou compétentes. Une fois les consultations finies, elle décide seule et annonce sa décision au groupe.

La personne peut se saisir d'un sujet de sa propre initiative ou celui-ci peut lui être confié par le groupe.

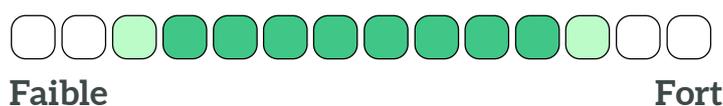
Rapidité



Avantages :

- économe en énergie
- grande créativité
- possible sans être réunis !

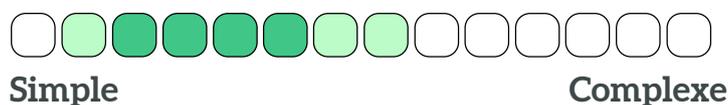
Pour enjeu



Adapté :

- décision demandant peu d'actions des autres

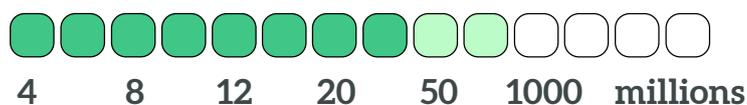
Simplicité



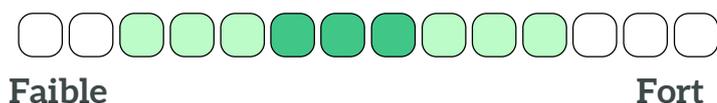
Risques :

- individualisme et conflits
- écarts de pouvoir

Pour taille de groupe



Niveau d'adhésion généré



Déconseillé pour :

- les sujets conflictuels

Points clés :

- Requiert d'assumer de décider
- Demande un bon niveau de confiance dans le groupe et vis à vis du décideur
- Dépendant de la capacité d'écoute et de synthèse du décideur

FAQ Sollicitation d'avis

Mais comment savoir qui dois-je consulter ?

Si discerner qui est concerné et compétent n'est pas évident, demandez conseil à d'autres.

Dans un très petit groupe consulter tout le monde est possible.

Une autre solution est de mettre un place un système transparent sur les sollicitations d'avis en cours (sur tableau ou informatique). Chacun-e est responsable de le consulter et de donner son avis s'il se sent concerné ou compétent.

Pour les groupes + grands, il devient nécessaire de clarifier les rôles de chacun-e. Donner une trame peut aider à synthétiser les réponses si plusieurs dizaines ou centaines de personnes sont susceptibles d'être consultées.

Je trouve la décision trop importante pour être laissée au décideur.

Parlez-en au décideur ou utilisez les règles du groupe pour demander à ce qu'un autre processus soit utilisé.

Suis-je obligé de donner mon avis ?

Non, faites gagner du temps à tout le monde en vous abstenant de commenter si la proposition vous est égale. Signalez-le éventuellement.

J'ai lancé une sollicitation d'avis. Les avis sont très divergents, je ne sais plus quoi faire !

Vous pouvez l'abandonner (pensez à prévenir), confier le rôle de décideur à quelqu'un d'autre, retourner voir les protagonistes pour leur expliquer votre impasse ou utiliser les règles de votre groupe pour passer à un autre processus..

J'aurais dû être consulté et je ne l'ai pas été !

Faites le remarquer gentilement au décideur. Vous pouvez lui demander de modifier la décision. Si vous ne trouvez pas d'accord, vous avez le droit de faire annuler la décision. Une nouvelle sollicitation d'avis a lieu.

Si l'annulation a créé une tension relationnelle, trouvez un nouveau décideur neutre ou changez de processus.

La décision prise ne me plait pas : que faire ?

Posez vous la question : "Suis je capable d'expérimenter cette décision ?"

Si oui, faites-le ! Vous pourrez faire une nouvelle sollicitation d'avis en tant que décideur sur le même sujet plus tard.

Si la décision est inacceptable, allez discuter avec le décideur. Si nécessaire, utilisez les règles du groupe pour qu'elle soit reprise avec un autre processus.

Se contenter de ne pas respecter la décision n'est pas acceptable, cela va créer un conflit et abimer la confiance.